



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230921-20230921\_22-DE  
Reçu le 16/10/2023  
Publié le 16/10/2023

N° 20230921-22

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 13 septembre 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 septembre 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FURGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURANT PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Ludovic COMBE à Bernard LORTON  
Christiane SAMSON à Isabelle ROCHE LACOMBE  
Catherine MAZELLIER à Mohammed OULABBI  
Yves GACON à Chantal CHASSANG  
Marina DA COSTA à Patrick SAUZEDDE  
André DEBOST à Bernard VIGNAUD  
Didier STURMA à Isabelle FUREGON

#### Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Maryse BARGE, Michel COUPERIER, Eric CABRÔLIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

#### Conseillers ayant voix délibérative :

Guy PRADELLE, Christophe DOS SANTOS.

**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE

**ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES ETUDES  
PORTANT SUR LE CHANGEMENT DES CHAUDIERES FIOUL ET PROPANE -  
APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE  
COMMANDES COCON63-3**

*Rapporteur : Bernard VIGNAUD, Vice-Président*

Vu le Code la construction et de l'habitation ;

## AR Prefecture

063-200070712-20230921-20230921\_22-DE

Reçu le 16/10/2023

Publié le 16/10/2023

**Vu** le Code de l'énergie ;

**Vu** le décret n°2022-8 du 5 janvier 2022 relatif au résultat minimal de performance environnementale concernant l'installation d'un équipement de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire dans un bâtiment ;

**Vu** le Code de la commande publique, et notamment ses articles L2113-6 à L2113-8 relatifs aux groupements de commandes ;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Considérant** l'opération collective COCON63-3 initiée par le Département avec l'appui technique de l'Auhme ayant pour vocation de substituer les chaudières fioul/propane des bâtiments des collectivités publiques du Puy-de-Dôme par des solutions de production de chaleur renouvelable, afin faire face aux obligations réglementaires de réduction des émissions de CO2 et de faire face à l'envolée des prix de l'énergie.

**Considérant** que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a répondu au recensement des chaudières fioul et propane de ses bâtiments et a manifesté son intérêt à participer à cette opération collective, et qu'il est dans l'intérêt de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne d'adhérer au groupement de commandes pour les études portant sur le changement des chaudières fioul et propane – Opération COCON63 – 3.

Le rapporteur expose :

Les études se déroulent en deux tranches : une tranche ferme consistant en l'étude de choix énergétique et une tranche optionnelle consistant en l'étude de faisabilité « chaleur renouvelable » réalisée par un bureau d'études qualifié RGE et répondant aux prescriptions du cahier des charge de l'ADEME. Cette tranche intégrera également une estimation des différentes aides en phase travaux, notamment la valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE) dans le cadre des conventions coup de pouce chauffage des bâtiments tertiaires.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'acte constitutif du groupement de commandes, pour la réalisation des études portant sur le changement des chaudières fioul et propane, au sein duquel le Département du Puy-de-Dôme, en la personne de son Président ou de son représentant dûment habilité, exercera le rôle de coordonnateur, et sera en charge de passer, signer et exécuter, en notre nom et pour notre compte, l'ensemble des documents et des marchés et/ou accords-cadres, y compris les marchés subséquents, nécessaires à la réalisation de l'objet du présent groupement de commandes ;
- **Autorise** également le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, en la personne de son Président ou de son représentant dûment habilité, à encaisser l'ensemble des subventions relatives à ces études pour le compte de Thiers Dore et Montagne (lesquelles seront déduites de la part du montant des marchés relatifs à ces études) ;
- **Approuve** l'adhésion audit groupement pour la réalisation des études portant sur le changement des chaudières fioul et propane pour l'ensemble des équipements (chaudières fioul et /ou propane) pour lesquels le changement est envisagé ;

## AR Prefecture

063-200070712-20230921-20230921\_22-DE  
Reçu le 16/10/2023  
Publié le 16/10/2023

- **Autorise** le Président à signer ledit acte constitutif du groupement de commandes et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération ;
- **Prend note** qu'à l'issue de la tranche ferme (étude multi énergie) et au vu des résultats communiqués, une délibération sera nécessaire afin de notifier la volonté de Thiers Dore et Montagne d'approfondir vers des études de faisabilité (Tranche optionnelle), d'identifier les équipements concernés et d'inscrire les crédits budgétaires correspondants.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 7

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

**AR Prefecture**

063-200070712-20230921-20230921\_22-DE  
Reçu le 16/10/2023  
Publié le 16/10/2023

---